



Des spectacles vivants à l'école (p2)

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

LE MOT DU 1 ^{ER} ADJOINT	2
ÉCOLE	2-3
PLANTER UN ARBRE	3
VIE ASSOCIATIVE	4
REPAS DES AÎNÉS	4
TÉLÉTHON	5
CÉRÉMONIES	5
VOEUX DU MAIRE	6
ASSISTANTES MATERNELLES	7
LA FIBRE	7
TRIBUNE DE L'OPPOSITION	7
ÉCLAIRAGE PUBLIC	8
RGPD	8
ÉTAT CIVIL	8

Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,
J'espère que cette période festive qui vient de s'achever a su vous apporter autant de joie que désirée et vous a permise de vous retrouver entourés des personnes qui vont sont chères. J'aurai une pensée particulière pour nos concitoyens qui sont les plus durement impactés par la baisse de leur pouvoir d'achat au regard d'une inflation qui n'est malheureusement pas suffisamment compensée. Les salaires et pensions de retraite restent toujours largement insuffisants face à l'augmentation du coût de la vie. Le retour du froid de ces derniers jours ne fera qu'augmenter la facture de chauffage et rendra encore plus compliquées les fins de mois. Je souhaite que le contexte économique s'apaisera rapidement et que nous puissions retrouver des prix plus raisonnables. Pour que les efforts demandés par le gouvernement soient acceptés par tous, faudrait-il que ces derniers soient partagés par tous et de manière plus équitables. Pour notre village, vous retrouverez à l'intérieur de cet édito les informations sur les événements passés mais aussi les projets futurs. Cette année sera marquée par le financement d'un système de vidéoprotection qui couvrira certaines zones du village. Le déploiement quant à lui, des caméras aux entrées et sorties de ville, avec une technologie de lecture de plaques y compris la nuit interviendra l'année prochaine. Cet investissement est estimé avant la procédure d'appel d'offres, par le cabinet d'études à 140 000 € H.T. Bien sûr, d'autres projets verront le jour comme les acquisitions de la salle Jordi Barre et du local de l'ancienne boulangerie avec sa transformation en agence postale et bureau de police municipale, si la proposition financière qui doit être faite dans quelques jours par le propriétaire est satisfaisante. Des travaux de réfection de la chaussée et de sécurisation de la voirie seront également réalisés. Enfin, nous mettons toujours tout en œuvre pour que le projet du gymnase soit relancé. Sachez que l'ensemble des élus du conseil municipal et les services municipaux poursuivent leur travail pour assurer la continuité d'un service public de qualité. Au nom de toute la municipalité, je vous adresse, ainsi qu'à tous vos proches, mes meilleurs vœux pour 2023.

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

Contacts

• MAIRIE

30, Avenue de la Mairie

Tél : 04.68.21.72.05

Mail : mairie@saintjeanlasseille.fr

• POLICE MUNICIPALE

Tél : 07.50.65.45.47

Mail : pm@saintjeanlasseille.fr

Le mot du 1^{er} Adjoint

Monsieur Jean BOBO, délégué à la Communication et aux Affaires Scolaires

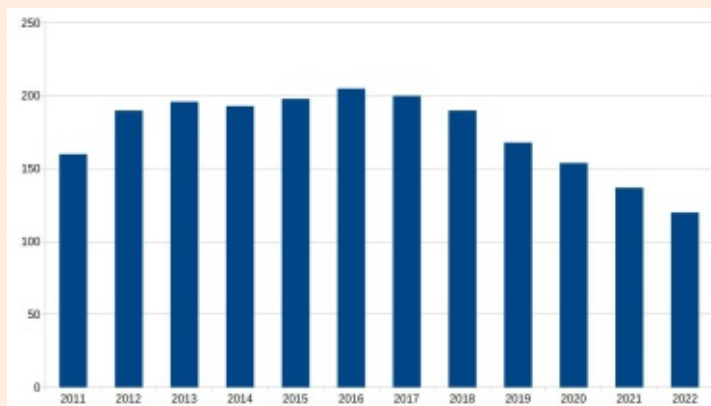


Comme nous l'évoquions dans le dernier bulletin municipal, 120 élèves fréquentent l'école cette année, répartis sur 5 classes. Sans grande surprise, la baisse des effectifs se poursuit donc. Pour mettre les éléments en perspective, il y avait 205 élèves scolarisés à l'école communale en 2016, pour 8 classes. Durant cette

période, le village s'était beaucoup agrandi par la construction de nouveaux lotissements : de nombreuses

familles avec des enfants en âge de fréquenter l'école avaient fait le choix de s'établir au village. Ces enfants sont aujourd'hui en âge d'être au collège ou au lycée et l'extension du village s'est considérablement ralentie depuis, diminuant de fait le nombre de nouveaux entrants à l'école. Au-delà de ces nombres, la Municipalité reste et restera mobilisée pour soutenir les projets de l'équipe enseignante afin que les Lasseillais fréquentant notre école bénéficient des meilleures conditions d'enseignement possibles.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023 !



École

> Le catalan à l'école

L'enseignement du catalan se poursuit sur l'école. Pour un coût annuel de 3 570 € financé par la Municipalité, chaque classe bénéficie ainsi d'une heure par semaine de cet enseignement. Au-delà du bénéfice culturel et linguistique, cet apprentissage permet aux élèves d'envisager de s'inscrire dans l'option catalan proposée par le collège d'Elne.

> Savoir rouler à vélo

Fort de son succès et de l'enthousiasme de tous ses acteurs, le projet savoir rouler à vélo va se poursuivre cette année. Encadrés par le club cycliste du Boulou, les élèves apprendront à bien appréhender les risques inhérents à la pratique du vélo et à parfaire sa bonne utilisation.



Vendredi 16 décembre 2022 à la salle Marcel Cazeilles
Spectacle Conte de Jean de l'ours par le berger Célestin

> Spectacles de Noël

Le vendredi 16 décembre, la Municipalité a eu le plaisir d'offrir à tous les élèves un spectacle vivant pour terminer l'année 2022 dans la joie et la bonne humeur. Le théâtre du Réflexe est ainsi venu jouer pour les maternelles *Conte de Jean de l'ours par le berger Célestin*, puis pour les élémentaires *Mélinda et l'ogre*. Visiblement très appréciés par les enfants, ces deux spectacles vivants joués par des comédiens professionnels auront transportés ces jeunes publics dans le rêve et l'imaginaire.

> Livres de Noël

Geste aussi symbolique qu'éducatif, un livre a été offert par la Commune à chacun des 120 élèves de l'école. Ce sont les enseignantes de l'école qui ont choisi ces albums de jeunesse.

> Chocolats de Noël

Chaque élève est reparti à la maison avec des friandises chocolatées ainsi que la traditionnelle clémentine.

> Piscine

En partenariat avec la Municipalité du Boulou, la Commune étudie actuellement la possibilité de se rendre à la piscine du Boulou pour pérenniser le cycle de natation.

L'école communale en quelques chiffres

Nombre d'élèves : 121

Nombre de classe : 5

Nombre d'élèves inscrits en cantine : 94

Budget communal alloué aux fournitures et à l'investissement : 6 776 €

Subvention municipale pour les voyages et sorties : 3 630 €

Financement du catalan : 3 570 €

Financement des spectacles de Noël et du goûter : 1 930 €

Financement du projet Savoir Rouler à Vélo : 800 €

Madame Sylvie CINQUILLI, déléguée à l'Environnement**Le projet : planter un arbre**

Toujours soucieuse de sensibiliser les enfants à l'environnement, et dans le cadre de la végétalisation d'espaces communaux, la Municipalité, représentée par Mme Sylvie Cinquilli, déléguée à l'environnement, en étroite collaboration avec l'école Georges Riera, a porté un projet de plantation de forêt sauvage derrière la place des mésanges, sur un terrain situé à l'extrémité de la rue chante-perdrix.

Accompagnés par Anaïs Gault de l'association Initiation à la forêt, les élèves de la classe de CP-CE1 de Mme Bourrin-Vervisch ont participé à une première journée de découverte des arbres et des espaces boisés sur la commune. Puis, le lundi 12 décembre 2022, les enfants, secondés par des parents et les agents communaux, ont effectué la plantation de 42 essences méditerranéennes adaptées au sol et peu gourmande en eau, fournies par la pépinière du Conseil départemental. Pablo Badin de l'association Arbres et paysages 66 a complété l'aménagement de la forêt avec la plantation d'une haie.

Nous tenons à remercier tous les administrés impliqués : M. Norbert Dessoris, l'agriculteur qui a préparé le terrain, M. Augros qui a acheminé le BVC et le compost du Sydetom, une maman qui a participé à l'élaboration de la graphie des panneaux, l'association Les Nin's Lasseillais pour l'achat d'arrosiers enfants et surtout Mme Bourrin-Vervisch pour son dévouement et les enfants pour leur implication !

**Subventionner l'achat des récupérateurs d'eau de pluie**

Il a été décidé de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la possibilité pour la commune de financer une partie de l'achat des récupérateurs d'eau de pluie des particuliers.

Vie associative



Forum des associations

C'est au mois de septembre 2022 que s'est tenu le forum des associations. De nombreux Lasseillais de tous âges ont ainsi pu découvrir les activités proposées sur la Commune. La Municipalité remercie chaleureusement tous les acteurs bénévoles ou professionnels pour leur engagement. C'est grâce à eux que des activités sportives et culturelles peuvent exister et permettre à beaucoup d'habitants de pratiquer un loisir au bout de sa rue ! N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Commune pour découvrir toutes les associations du village.

Repas des aînés organisé par le CCAS de la commune



Le CCAS de la ville de Saint-Jean-Lasseille a eu le plaisir d'organiser au mois de décembre le traditionnel repas des aînés. Un beau repas élaboré par le traiteur Aixo es bé, suivi d'une belle après-midi festive et dansante, qui auront ravi tout le monde.

Un grand merci à tous les participants pour leur joie et leur bonne humeur !

Pour les aînés qui ne pouvaient pas être présents au repas et qui s'étaient inscrits, le CCAS offrait un colis de Noël.





La
Municipalité
remercie toutes celles et
ceux qui se sont investis le
dimanche 04 décembre au profit
du téléthon, proposant des initiations
de tir à l'arc, des démonstrations de
boxe, des objets confectionnés ou
encore des boissons et des plats
exotiques. 515 € ont pu ainsi être
collectés et reversés. Merci
à vous tous !

Célébrations et associations mémorielles

> Assemblée générale du souvenir français

Le souvenir français a tenu son assemblée générale au mois de septembre, laquelle a désigné Esteban MARTY-MUNOZ comme nouveau porte drapeau. Il a ainsi déjà officié depuis, participant notamment à la dernière cérémonie du 11 novembre.



> Cérémonie du 11 novembre

Après le dépôt de fleurs aux pieds du monument aux morts de la Commune et le discours de Monsieur le Maire, tous les participants de la cérémonie se sont retrouvés à la salle Marcel Cazeilles pour partager un verre de l'amitié.



La Municipalité remercie chaleureusement Madame Josiane MANSON, pour la restauration du drapeau de la commune.



Voeux du Maire à la population



C'est samedi 21 janvier que Monsieur le Maire, ses Adjointes et les conseillers municipaux ont présenté leurs voeux à la population.

Lors de son discours, Monsieur le Maire en a profité pour remercier l'ensemble des associations, des commerçants et artisans, des enseignantes et du personnel communal pour leur investissement au quotidien auprès des lassoillais.

Il en a profité pour rappeler les difficultés hydriques rencontrées au plan national, et plus particulièrement sur la Commune puisque le village est placé en vigilance renforcée sans discontinuer depuis plus d'un an en matière de restrictions d'eau.

Il a également remercié toutes les personnes qui ont contribué à des dons pour soutenir les populations ukrainiennes.

Les voeux se sont poursuivis en musique avec le cabaret Majestic proposé par la troupe On Stage Production. Suite au spectacle, tous ont pu se retrouver autour d'un verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois.



Les assistantes maternelles du village

En 2022, la France comptait 331 800 assistantes maternelles agréées. Devenues indispensables aujourd'hui, elles sont un élément essentiel dans le parcours des jeunes parents, leur permettant ainsi de pouvoir poursuivre et de reprendre leurs activités professionnelles. Les assistantes maternelles restent le premier mode d'accueil en France. Le village compte pas moins de 14 assistantes maternelles, dont 4 travaillant au sein de 2 Maisons d'Assistants Maternelles. Une micro-crèche devrait également bientôt voir le jour. Ces professionnelles de la petite enfance offrent ainsi une capacité d'accueil totale de 52 places.

- **ALBERT Laetitia et ALVAREZ Céline, MAM - Les petits artistes** - 18, allée des Malvoisies, tél : 06 52 69 35 84
- **CARA Marie-Ange**, 18 rue du Vermentino, tél : 06 73 49 07 58
- **COMMES Sylvie**, 4, rue des Mourvèdres, tél : 06 27 11 22 82
- **FERNANDEZ Sandrine et PALOMERAS Claire, MAM - Mon jardin d'éveil** - 7, rue Jordi Pere Cerda, tél : 06 25 81 63 01 ou 06 19 50 73 91
- **HUBRECHT Jacqueline**, 11, rue Jordi Pere Cerda, tél : 06 13 93 25 53
- **LAINÉ Héloïse**, 16 bis, avenue du Canigou, tél : 06 62 90 61 71
- **LAPRAY Noëlle**, 1, allée des Malvoisies, tél : 07 84 93 11 20
- **MALO Céline**, 6, rue de la Pagèse, tél : 06 63 11 89 06
- **MARTINEZ Sophie**, 41, avenue Paul Biagne, tél : 06 17 06 89 50
- **MORANDAIS Caroline**, 14, rue Eliane Comelade, tél : 06 98 01 13 92
- **RICARD Christelle**, 7, avenue Camille Ferrer, tél : 06 20 10 27 98
- **VILLIEN Nelly**, 3, rue des Albysias, tél : 06 52 88 95 81
- **NIMBA - M'la vie en couleurs, micro-crèche** (date prévisionnelle d'ouverture : 1er octobre 2023) - Rue Dora Amelan, tél : 04 68 92 27 08



La fibre enfin opérationnelle au village !

Après des années d'attente, **la fibre** se déploie enfin sur la Commune. L'ensemble du village devrait, au cours de 2023, être couvert par cette technologie qui permet en théorie des débits compris entre 300 Mb/s et 8000 Mb/s (8 Gb) en réception et entre 300 et 1 Gb/s en émission. Beaucoup de Lasseillais sont aujourd'hui connectés depuis cet automne. Alors que le télétravail s'est beaucoup développé et que le numérique devient le support majoritaire des différents médias (audio, vidéo, etc...), la Municipalité ne peut que se réjouir de son arrivée.



L'embellissement du village se poursuit



Les entrées de ville de la Commune ont été végétalisées, contribuant ainsi à l'embellissement du cadre de vie. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Arnaudès Paysagiste pour un montant de 20 690,02 €.

Travaux à venir :

- Poursuite de l'embellissement de l'entrée de ville (Avenue de la Mairie)
- Mise en esthétique d'un nouveau poste de transformation électrique (Rue des Albères)

Tribune de l'opposition

Lasseillaises, Lasseillais,

Les élus du groupe d'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. En 2023, nous poursuivrons les travaux que nous avons déjà entrepris, avec la même implication et la même détermination. Nous nous efforcerons à être force de proposition, comme cela est le cas depuis le début de notre mandat, et défendrons les projets favorisant le bien-vivre ensemble. L'intérêt général est, et demeure notre unique fil conducteur. N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Fidèlement à vous.

Extinction de l'éclairage public



Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés à l'automne par le Conseil Municipal afin de réduire l'empreinte écologique et le coût financier de la consommation électrique. Ces mesures n'empêcheront cependant pas une hausse conséquente du budget alloué aux énergies tant il est à prévoir que leurs coûts seront bien supérieurs aux économies réalisées. Des panneaux aux entrées de ville signalent aujourd'hui cette mesure.

Horaires d'hiver (1er septembre au 31 mai) : extinction de 22h30 à 06h00

Horaires d'été (1er juin au 31 août) : extinction à partir de 01h00

LE RGPD : qu'est-ce que c'est ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est applicable depuis le 25/05/2018, et a vocation à s'appliquer à toutes les entités qui collectent, conservent ou traitent des données à caractère personnel. Il a notamment pour objet de définir leurs responsabilités et régir les traitements mis en place pour gérer ces données. A ce titre, en partenariat avec la CC ASPRES, la mairie travaille activement à sa mise en œuvre. Un délégué à la protection des données (DPO) a été désigné pour superviser toutes les procédures, et ce depuis le mois d'octobre 2018. Dans ce cadre, la mairie a déployé un programme de formation de son personnel au RGPD. Destiné à l'ensemble de ses agents et ayant pour objet de s'assurer de leur compréhension des fondamentaux de la réglementation afférente à la protection des données personnelles, de leur permettre de comprendre leur nature et leur importance, de leur apprendre à répondre aux demandes d'accès et à déceler et signaler toute violation dont ils pourraient avoir connaissance. La politique interne de protection des données personnelles exige que tout nouveau projet et processus associé aux données personnelles intègre, dès sa conception, la mise en œuvre de leur conformité : sécurité des accès, gestion d'habilitations, minimisation des données, gestion des durées de conservation. Parmi les priorités dans l'élaboration de son programme de conformité, figure le suivi de ses obligations relatives au RGPD et notamment le recueil des consentements, les politiques de confidentialité, les processus d'enregistrement et l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Ce programme est placé sous la responsabilité du DPO. Ce dernier procède à des examens réguliers de conformité, à des revues et mises à jour des procédures en place sur la protection des données pour l'ensemble des membres de la communauté

de communes. Il réalise également des formations ayant pour objet la sécurité de l'information et des programmes de sensibilisation. La Commune et son DPO ont mis en œuvre une série de conventions portant sur le traitement et les transferts de données personnelles. Par conséquent, les traitements de vos données sont mis en conformité avec les dispositions du RGPD qui intègrent les clauses contractuelles types adoptées par la Commission Européenne en matière de données personnelles. En complément, la Commune a conscience que ses solutions logicielles et les services associés peuvent faire partie des contrôles et des traitements spécifiques que ses administrés vont devoir mettre en œuvre pour le suivi de leurs propres obligations relativement au RGPD. Afin d'accompagner ses administrés dans cette démarche, la mairie a lancé une action de révision de l'ensemble de ses procédures et de leur documentation utilisateur respective. **Enfin, chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression (selon les finalités des traitements) des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courriel ou un courrier muni de l'identité du demandeur à :**

dpo.ccaspres@lg-partenaires.fr ou à

Mairie de Saint-Jean-Lasseille – 30, Avenue de la Mairie 66300 ST-JEAN-LASSEILLE

CONTACTS UTILES

MAIRIE Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 07 50 65 45 47

pm@saintjeanlasseille.fr

ÉCOLE Tél : 04 48 50 04 83

LA POSTE Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

BIBLIOTHÈQUE Tél : 04 68 21 72 05

CORRESPONDANT INDÉPENDANT

Monsieur Cédric ORTOLA

Tél : 06 24 85 47 73

ortola.lindependant@gmail.com

CC ASPRES Tél : 04 68 53 21 87

contact@cc-aspres.fr

DÉCHÈTERIES

Trouillas Tél : 04 68 08 53 31

Thuir Tél : 04 68 53 30 36

CONTAINERS

Centre Technique CC ASPRES
(inscription encombrants)

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15 - Gendarmerie n°17

Pompiers n°18

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• 6 naissances depuis le dernier bulletin municipal

MARIAGES

• Florian BALLANEDA et Alicia BARBUT

PACS

• Clément EDDE et Jennifer BARBIER

DÉCÈS

• Christophe VILATIMO

• Simone BERTRAND

• Renaud DELAPORTE

